



**A AFFICHER**



**Les enseignants doivent impérativement être inscrits sur ANGE dès la rentrée**  
**S'ils n'apparaissent pas ➤ envoyer un mail avec Nom, prénom, Date de naissance et établissement précédent à :**  
**struchot@idf.formiris.org**

1. L'inscription Auprès du CE sur le plan de formation de l'école
2. Conseil des maîtres pour l'étude des priorités (voir encadré)
3. Retour du plan à la DDEC pour le **19/09/2017**
4. Commission paritaire **le ??/ 11/17 pour** validation des départs
5. Commission d'Harmonisation (Pour les 8 diocèses d'IDF) ??/10/17
6. Tableau des départs validés retourné au CE après la commission formation

Inscription et validation du départ en formation par le chef d'établissement